

ACCORD D'ETABLISSEMENT SUR LES MESURES EN FAVEUR DE L'EQUILIBRE TRAVAIL ET VIE PRIVEE

ETABLISSEMENT DE VALENCIENNES

Entre,

D'une part :

La société ALSTOM TRANSPORT SA, établissement de Valenciennes, représentée par M. José MONTEIRO, Directeur des Ressources Humaines,

Et, d'autre part :

Les organisations syndicales soussignées.

- CFE-CGC, représentée par Mme Françoise MOUNIER
- CGT, représentée par M. Samir DARDARI
- FO, représentée par M. Yann BAUDRY

Il est convenu ce qui suit

Préambule :

À la suite de la signature de l'accord sur l'équilibre travail et vie privée entré en vigueur au 1^{er} janvier 2020, les parties signataires ont de nouveau décidé de poursuivre la mise en place des mesures particulières en faveur de l'équilibre travail vie privée **pour l'année 2023** sur l'établissement de Valenciennes.

Le présent accord comporte les mesures ci-après énoncées.

Article 1 :

- La mise à disposition via la plateforme « *Toutapprendre* » d'un pack « soutien scolaire » et « prof en ligne ».
- La mise en place d'un service de conciergerie au sein de l'établissement. La conciergerie sera installée à compter d'octobre 2023 et proposera des services de la vie quotidienne (livraisons de produits, relais colis, démarches administratives, bien-être...)
- L'organisation de journées spécifiques, avec l'intervention au sein du site d'ostéopathes, de kinésithérapeutes ou de coiffeurs.


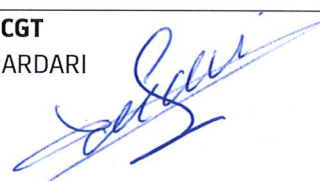

Le budget alloué à ces mesures est de **109 509€** pour l'année 2023.

Article 2 :

Le présent avenant sera applicable le jour suivant les formalités de dépôts prévues aux articles L.2231-6 et D.2231-2 et suivants du code du travail.

Le présent accord est établi en un nombre suffisant d'exemplaires pour remise à chacune des parties, dépôt à la DREETS, Unité Territoriale Nord-Valenciennes - Les Tertiales - Rue Marc Lefrancq - B.P. 487 - 59321 VALENCIENNES Cedex en deux exemplaires, dont une version sur support papier signée des parties et une version sur support électronique et un exemplaire adressé au greffe du Conseil des Prud'hommes de Valenciennes.

Fait à Petite-Forêt le 29 septembre 2023

<p>Pour ALSTOM Valenciennes José MONTEIRO</p> 	<p>Pour la CGT Samir DARDARI</p> 
<p>Pour la CFE-CGC Françoise MOUNIER</p> 	<p>Pour FO Yann BAUDRY</p> 